CVC N°898 DÉCEMBRE 2017

QUESTIONS À...

André Pouget, fondateur du BET éponyme
« La dichotomie des filières
constructives et énergétiques
peut créer des situations
contre-productives »

Propos recueillis par Thomas Hamon



Expérimentation E+C-, nouvelle RT existant... André Pouget nous dit tout

> Pouget Consultants fait partie des acteurs de l'expérimentation E+C-. Comment « expérimentez-vous » ?

Effectivement, mes associés et moi étions déjà impliqués en amont, mais depuis quelques mois, nous œuvrons sur le terrain avec des projets réels qui, parmi d'autres, alimenteront l'observatoire des pouvoirs publics. Quelques mois après le lancement d'E+C-, on relève déjà de nombreuses innovations sur l'offre des solutions : systèmes hybrides, modes constructifs mixtes, recours au biosourcé, aux EnR... Sur le fond, pour atteindre les seuils proposés, la dichotomie des filières constructives et énergétiques peut créer des situations contre-productives ou économiquement peu optimales. Pour nous, les premiers enseignements montrent qu'il importe d'embarquer l'ensemble des filières pour dynamiser les produits et approches bas carbone! Pour ce faire, il nous semble opportun de moduler, adapter les seuils aux diverses situations des programmes, voire dans un premier temps, d'exiger « E+ ou C- » et non « et ». Les objectifs COP21 et plus seront atteints avec les progrès de tous.

> Atteindre l'énergie positive nécessite de rendre le bâtiment producteur. Pensezvous que le PV va recouvrir nos villes et nos campagnes? L'énergie la moins impactante sur l'environnement, celle qui émet le moins de carbone, est naturellement l'énergie qui n'est pas consommée. Plus on réduit les besoins (donc la consommation), plus on réduit l'impact aussi sur la facture et donc moins on a à produire d'énergie in situ, une lapalissade de plus, et pourtant... Autre information, la qualité du bâti (architecture, isolation) dure autant que le bâtiment luimême, il ne faut pas se tromper dès la conception. Pour assurer des bâtis responsables, aux performances durables, nous proposons d'introduire tout simplement des « garde-fous » opérants (modulation du coefficient Bbio, « réintroduction » du coefficient Ubât réf, traitements des ponts thermiques planchers intermédiaires par exemple). Maintenant, le PV

est une énergie renouvelable intéressante parmi d'autres, inutile de citer l'ensemble des solutions de la filière, mais pour relever le défi, le recours aux EnR devra être très vite beaucoup plus large et conséquent. En plus des solutions de récupérations et productions EnR sur site, nous croyons aussi beaucoup aux énergies renouvelables contenues dans les flux entrants (réseaux de chaleur, électricité, gaz...), solutions à l'échelle des objectifs visés.

> Côté rénovation, le gisement d'amélioration est considérable. Les résultats tant en quantité qu'en qualité énergétique sont loin d'être satisfaisants, ça ne décolle pas. Comment s'y prendre?

J'abonde sur le constat, les très nombreuses conférences sur le thème « Comment massifier la rénovation? » n'ont pas débloqué la situation.... Désolé, nous n'avons pas la solution miracle, il n'y a pas une solution mais plusieurs. Les solutions doivent s'adapter au bâtiment à rénover et non le contraire, ça s'appelle le bon sens. Autre piste, la rénovation énergétique seule, ça n'existe pas. Les chantiers de valorisation d'un patrimoine, d'amélioration du confort peuvent et doivent embarquer la performance énergétique et bien sûr la réduction des émissions carbone, encore du bon sens. Une construction des années 60 rénovée peut voir ses consommations énergétiques comme ses émissions carbones divisées par trois.

> Dans la construction neuve, la réglementation E+C· prépare la RE2020. Pour la rénovation, la révision de la RT existant est prévue pour 2018. Quelques couches de plus sur le millefeuille?

Oue nenni! Nous pensons que ce concours de circonstances « historique » est l'opportunité à ne pas manquer pour le « choc de simplification »! Voilà une belle occasion d'embarquer « actualisation et harmonisation » des exigences et « simplification » sans précédent en rapprochant les textes et méthodes de calcul des deux secteurs rénovation et construction. Pour les applicateurs que nous sommes, nous pensons qu'il y a là un réel levier pour faciliter la prescription de projets responsables!